



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 février 2006, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Absent : André Lacombe, conseiller.

Autres présences: Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2006-02-024 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-025 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles» :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2006
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Résolution désignant les zones de développement prioritaire à l'intérieur du périmètre urbain.
7. a) Club Optimiste de Sainte-Thècle demande d'aide financière pour le spectacle Optishow.
b) Hebdo Mékinac des chenaux / offre de publicité pour le spectacle Optishow du 18 février 2006.
8. Soumission pour l'installation d'un système d'alarme en cas d'incendie à la caserne.
9. Service des incendies : demandes du chef pompier
 - a. engagement de Dominique Bronsard, et de Steeve Leclair
 - b. formation de premiers répondants
 - c. radio pour service d'incendie
 - d. déterminer le nombre de pratiques du service d'incendie qui seront payés
 - e. habit propre pour les pompiers
10. Serge Groleau demande de déplacer le contenant de déchets près de son terrain au lac du Jésuite
11. Fédération de l'UPA de la Mauricie demande de rencontre
12. Fixer un prix pour la fourniture d'internet aux organismes de l'Hôtel de ville de Sainte-Thècle.
13. Vente des terrains lot 102-A-P, 103A-P et 104-A-P
14. Avis de cessation d'emploi pour le préposé à la patinoire
15. Programme de mise en valeur du milieu forestier VOLET II 2006
16. a) Placement Carrière Été 2006
b) Engagement d'un employé pour le bureau municipal
17. Projet d'un bulletin municipal
18. COMBEQ : formation sur le rôle de conciliateur/arbitre
19. Éric Bédard, Turin 2006
 - a. Panneaux de publicité
 - b. Prêt de la Salle Aubin
20. Dossier bâtiment abandonné 430 rue Tessier
21. Autorisation de transfert notre prêt/du folio 90247 au folio 7532 à la caisse populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe
22. MTQ / offre de contrat balayage de la chaussée 2006-2007-208
23. a) Revitalisation du terrain de baseball du centre de loisir Éric Bédard
b) Fabrication de tables de pique-nique pour le parc St-Jean
24. CSN nomination d'un arbitre pour grief no. 2005-01 et 2005-2
25. Loyer de l'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac
26. FADOQ demande de subvention pour leurs jeux de secteurs

27. Bell : demande d'élargissement de la zone d'appel local
28. Extension du déneigement des trottoirs.
29. Demande de Camille Moreau : compensation pour déneiger le contenant de déchet
30. CPTAQ : Réjean Dontigny demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière.
31. Sujets en suspend :
 - a. Règlement de zonage atelier artisanal/demande de André Bordeleau
 - b. Dossier du lac des Chicots
 - c. Stationnement dans la rue Saint-Jean
 - d. Programme d'aide financière gouvernementale
32. Questions de l'assistance
33. Affaires nouvelles :
 - a) Nomination d'un représentant à la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle
 - b) M.R.C. de Mékinac diffusion des procès-verbaux sur internet
 - c) Pièce de théâtre de Serge Baril
34. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-026 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de janvier 2006

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2006 tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-02-27 : Participation au concours des Phénix de l'environnement

CONSIDÉRANT l'importance que les actions initiés par notre milieu dans le domaine de la récupération ;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac de s'inscrire au concours des Phénix de l'environnement qui vise à reconnaître les initiatives les plus remarquables en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel et du développement durable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en janvier 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**
 On nous informe qu'une erreur s'est glissée dans le lien présentant le texte de la Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal du Muni-Express no.13 du 21 décembre 2005.
 Les programmes de suivi de l'ensemble des stations d'épuration sont modifiés en date du 1er janvier 2006 afin de demander qu'à chaque mesure de l'azote ammoniacal, une mesure du pH soit également réalisée. De plus, des mesures de l'azote ammoniacal seront ajoutées, le cas échéant, au suivi de l'effluent des stations qui en étaient dépourvues.
- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**
 On nous informe que le *Règlement sur les halocarbures* a été adopté et publié dans la Gazette officielle du Québec du 8 décembre 2004. Il est entré en vigueur le 23 décembre 2004. On nous invite à consulter un document publié par Environnement Canada, en 2004, qui se veut un *Guide pour l'implantation d'un programme de récupération des halocarbures contenus dans les appareils domestiques* auquel les municipalités peuvent se référer. Il est disponible sur le site Internet : www.ec.gc.ca/ozone/DOCs/SandS/rac/mbrGuide04/FR/intro.cfm.
 Le 31 décembre 2004, prenait effet la modification du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* qui fixait au 31 décembre 2005, la date de fin d'effet de la section XV, sur *L'installation aérée*, et de la section XV.1, sur *Le système de biofiltration à base de tourbe*. Cette modification permettait également aux municipalités d'autoriser des systèmes de traitement d'eaux usées recourant à des technologies « standard » si ces technologies faisaient l'objet de fiches d'évaluation technique publiées dans le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Voir Annexe « A ».
- **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
 On nous remet le document ainsi que le formulaire d'inscription pour le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités 2006-2007. La date d'échéance est le 17 mars 2006.
- **Ministère de la Sécurité publique**
 Un montant de 27 056,83 \$ nous a été accordé suite à l'analyse finale de la réclamation de la Municipalité pour les dépenses additionnelles engagées à la suite des pluies abondantes survenues le 9 septembre 2004.

- **Ministre des Transports**
Deux états de dépôt au montant de 15 000 \$ concernant une subvention pour l'amélioration du réseau routier ainsi qu'un autre au montant de 24 124 \$ pour une subvention du transport des personnes handicapées.
Accusé réception de la résolution 2006-01-007 concernant l'exemption du dépôt de garantie. Comme les années passées, cette résolution servira de dépôt de garantie pour nos demandes de travaux n'excédant pas 10 000 \$, et ce, pour la saison 2006. On tient à nous rappeler que nous devons obtenir l'autorisation du Ministère avant l'exécution de ces travaux.
- **ACSIQ**
On nous rappelle de leur soumettre sans plus tarder les noms des pompiers de notre service qui auraient effectué des actes de bravoure au cours d'interventions survenues en l'an 2005. La date limite pour déposer les mises en candidature est le 15 février 2006.
- **AQTR**
On nous transmet la programmation AQTR Hiver-printemps 2006 où on retrouve les activités techniques et les formations.
- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**
Lors du congrès qui aura lieu à Québec les 17, 18 et 19 mai prochain sous le thème *Le directeur général : un allié engagé* quelques sujets ont déjà été retenus. En tout, 16 ateliers triés sur le volet et animés par des conférenciers chevronnés seront offerts aux directeurs municipaux.
Mini-Scribe de février 2006 qui donne les dates importantes de février et qui traite de divers sujets dont : Contrat de transport adapté-sans appel d'offres, Population officielle, Compétence des MRC sur les cours d'eau- publication du décret, L'adoption d'un règlement sur le traitement des élus. Voir Annexe « B ».
- **Association du transport écolier du Québec**
On nous remet *La revue de l'ATEQ* édition hiver 2006.
- **Association québécoise d'urbanisme**
On nous transmet une seconde édition du guide de référence intitulé *Comité consultatif d'urbanisme* ainsi que quelques exemplaires du dépliant *Comité consultatif d'urbanisme : des acteurs engagés, un intermédiaire de premier plan*.
- **Atelier de vitrail Verresicolore**
On nous fait parvenir une lettre nous mentionnant qu'ils sont un jeune atelier de vitrail situé à Shawinigan-Sud. Ils offrent des cours pour débutant et intermédiaire. Leur professeur peut se déplacer pour offrir des cours initiation au vitrail aux résidents de Sainte-Thècle.
- **Barreau du Québec**
On nous offre plusieurs colloques en 2006 qui auront pour sujet : *Développement récents en droit criminel et Les développement récents en droit administratif et constitutionnel* les 10 février à Montréal, *Développement récents en droit de l'environnement* le 17 février à Montréal, *Les développements récents en droit municipal* le 17 mars à Trois-Rivières, *La réforme du Code de procédure civile, trois ans plus tard* le 24 mars à Montréal, *Les développements récents en droit des assurances* le 31 mars à Montréal et, finalement, *Exécution des jugements* le 7 avril à Montréal.
- **Canadien National**
On nous informe que l'administration routière a la responsabilité de s'assurer que le déneigement de ses routes ne compromet par la sécurité aux passages à niveau. On compte sur notre collaboration pour que les routes sous notre juridiction soient déneigées convenablement afin de ne pas créer une entrave à la sécurité aux passages à niveau.
- **Centre de gestion de l'équipement roulant**
Bulletin d'information *Info-CGER* qui traite de divers sujets : Chronique Info mécano, Chronique regard vert l'avenir et Découvrez nos nouveautés.
- **CLD Mékinac**
Simon Langlois nous fait parvenir une lettre mentionnant qu'il prendra la relève de madame Anik Benoît au poste d'ingénieur forestier. Il nous rappelle que nous avons jusqu'au 28 février pour déposer une demande d'aide financière pour l'année 2006 concernant le programme de volet II.
On nous mentionne que Fleur-Anne Beaudoin remplace présentement Josée Beaudoin, partie en congé de maternité, comme agente de développement touristique.
On nous remet la brochure *Nouvelles du CLD Mékinac* de janvier 2006 où on retrouve divers sujets dont : Nouvel ingénieur forestier, Nouvelle agente de développement touristique, Optishow, Appel à tous : mise à jour du répertoire des entreprises, Calendrier Mékinac et Fondue chinoise pour la St-Valentin.

On nous transmet une copie conforme d'une lettre adressée à Monsieur Yves Germain qui lui avise qu'ils sont prêts à lui consentir une expertise professionnelle pour la réalisation des activités dans le cadre de la participation d'Éric Bédard aux Jeux Olympiques de Turin.

- **Club Optimiste de Sainte-Thècle**

Le club Optimiste s'est souscrit en tant qu'organisme à une campagne de récupération de cartouche d'imprimante laser et jet d'encre. Un montant leur est remis à chaque cartouche qu'ils récupèrent. Tout en faisant ce geste écologique ils ont en tant qu'organisme un retour monétaire. Ainsi, on nous demande de leur donner nos cartouches vides.

- **Commission de protection du territoire agricole**

On nous transmet un exemplaire de leur rapport annuel de gestion pour l'exercice 2004-2005. Ce rapport est accompagné d'un CD-ROM sur lequel sont consignés les résultats détaillés des interventions de la Commission selon la nature de la demande et selon le territoire visé.

On nous remet une copie conforme d'une lettre adressée à Paul-André Lavoie, propriétaire d'une partie du lot 70. La Commission a effectué des vérifications qui ont permis de constater que la coupe de bois effectuée sur la partie du lot 70 qu'il détient ne contrevient pas à la loi.

Une copie conforme d'une lettre adressée à monsieur Mario Defoy qui mentionne que la Commission a procédé à l'examen du dossier de Claude Francoeur et celui-ci n'est pas complet. La Commission traitera la demande dès que le dossier sera complet.

- **Commission scolaire de l'Énergie**

On nous informe des changements survenus à la direction générale de la Commission scolaire de l'Énergie depuis le 3 janvier 2006. Suite au départ de monsieur Jean-Pierre Hogue, le conseil des commissaires a retenu les services d'un nouveau directeur général monsieur Claude Leclerc et d'un nouveau directeur général adjoint, monsieur Daniel Buissière.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)**

La CRÉ de la Mauricie, TGVnet Mauricie et le Forum Jeunesse Mauricie s'associent pour offrir Internet haute vitesse gratuit, jusqu'au 31 décembre 2007, à 10 organismes communautaires dont la mission est reliée à la réduction des inégalités auprès des jeunes.

La CRÉ de la Mauricie et le Forum Jeunesse Mauricie invitent les organismes jeunesse de la région à présenter des microprojets afin de constituer une banque qui sera mise à la disposition des promoteurs ayant un projet financé par le Fonds de développement régional.

- **Consultants René Gervais inc.**

On nous informe qu'ils se sont associés à la firme Harfan Technologie pour la préparation du plan d'intervention à l'aide de logiciel de base de données et de gestion informatisée des infrastructures urbaines dans les villes. L'approche consiste en une méthodologie en cinq étapes soutenues par un système expert.

- **Curriculum vitae**

Valérie Fiset, 621 rue Du Moulin, St-Tite, G0X 3H0, recherche un poste dans le domaine administratif.
Claude Lecours, 221 rue du Centenaire, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un poste de journalier.

- **Consultants MESAR Inc.**

On nous offre leurs compétences et leur expertise pour nous assister dans la préparation des documents concernant le programme d'aide financière gouvernementale « Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) » et « Transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour les infrastructures urbaines ».

- **Éric Moreau**

Monsieur Moreau remercie le conseil municipal pour l'appui accordé à son organisation, en prévision d'une fin de semaine « Motocross Ste-Thècle ». On nous informe que l'événement aura lieu les 12 et 13 août 2006 au chemin St-Michel Sud, près du lac Chicot et que nous serons les bienvenus à cette occasion.

- **Femmes de Mékinac**

On nous mentionne quelques activités à venir durant les mois de janvier et février et on nous invite à participer en envoyant nos textes ou nos idées pour le bulletin de liaison Autour d'Elles.

On nous remet un dépliant de la programmation Hiver-Printemps 2006.

- **Femmes de mérite**

Concours Femmes de mérite recherche des femmes reconnues dans leur milieu comme des modèles, des agentes de changement et qui démontrent une préoccupation soutenue à l'égard de la place que peuvent occuper les femmes dans la société.

- **Festi-Volant**
Invitation à une conférence de presse le 17 janvier 2006 à 10h à la marina de Grandes-Piles qui présentait la programmation de ce festival, activité de plein air, familiale et gratuite, qui avait lieu les 28 et 29 janvier 2006 à Grandes-Piles.
- **Forum Jeunesse Mauricie**
L'éclaircie le bulletin des organismes jeunesse de la Mauricie qui traite de divers sujets dont ceux-ci qui ont pour titre : *Concours « Internet haute vitesse gratuit »* et *Jeunes et femmes en politique municipale*.
- **FQM (Voir Annexe « C »)**
On nous remet la documentation concernant la nouvelle entente concernant le regroupement d'achat sur le chlorure de calcium (abat-poussière) ainsi que la nouvelle entente concernant la protection des eaux souterraines.
- **IMS Experts-Conseils**
On nous offre leurs services professionnels pour réaliser notre plan d'intervention concernant le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et taxe d'accise fédérale sur l'essence et pour étudier et réaliser tout projet municipal.
- **La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)**
On nous mentionne que l'étude du dossier suite à la réclamation de Madame Florence Bissonnette est maintenant terminée. On nous informe que selon eux, la responsabilité de la Municipalité ne serait être engagée. Ils concluent que la municipalité n'a pas été négligente.
- **Les Chevaliers de Colomb**
On nous remercie pour la généreuse commandite que nous avons accordée dans le cadre de leur activité Colombienne.
- **Les Phénix de l'environnement**
Invitation à participer à l'édition 2006 du concours *Phénix de l'environnement*, qui vise à reconnaître les initiatives les plus remarquables en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel et du développement durable. Nous devons soumettre notre candidature au plus tard le 8 mars 2006.
- **Madame Florence Bissonnette**
On nous remet une lettre qui mentionne que le 25 décembre dernier l'entrepreneur en déneigement a fait des dommages à sa résidence et on nous tient responsable des dommages causés par l'entrepreneur. Elle nous remet une photo des dommages qui aurait eu.
- **Le Directeur général des élections du Québec**
On nous mentionne qu'un comité chargé de procéder à l'évaluation des nouveaux mécanismes de votation utilisés lors des élections de novembre a été mis en place. Un rapport d'évaluation sera produit et déposé à l'Assemblée nationale vers la mi-mai 2006. Il nous informe qu'il ne signera aucun nouveau protocole d'entente.
- **MRC de Mékinac**
On nous transmet le document constituant la réponse du ministère de la Sécurité publique à notre schéma de couverture de risques en incendie. Dans ce document nous pouvons constater que nous devons travailler en collaboration afin de répondre aux recommandations du ministère. Le schéma couverture de risques en incendie et son plan de mise en œuvre devront être finalisés dans les 6 mois.
On nous remet l'avis public ainsi que le projet de règlement 2006-137 concernant le traitement des membres du conseil de la MRC de Mékinac.
Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil de la MRC de Mékinac tenue le 14 décembre 2005.
La MRC de Mékinac a renouvelé l'entente avec l'ÉNPO pour la diffusion du programme Pompier 1. Les municipalités qui souhaitent adhérer au programme peuvent inscrire les pompiers qui devront suivre les cours et qui devront obtenir une équivalence pour la formation déjà acquise. On nous remet une copie du formulaire d'admission et d'inscription.
- **Postes Canada**
On fait suite à notre correspondance dans le cadre de la campagne initiée par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes au sujet du service dans les bureaux de poste ruraux et urbains du pays. On nous assure que Postes Canada respecte pleinement le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux.
- **Québec Municipal**
Deux communiqués en date du 27 janvier qui ont pour titre : « La FQM propose une véritable politique du patrimoine » et « L'intégrité des régions doit être respectée, selon la FQM ».

- **Régie du bâtiment**
On nous remet un dépliant concernant les nouvelles obligations pour les propriétaires d'ascenseurs et autres appareils élévateurs.
- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**
Copie des procès-verbaux des séances tenues les 21 octobre 2005, 29 novembre 2005 et 13 décembre 2005.
L'an passé notre MRC a adopté un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tel que le stipule l'article 53.7 de la Loi sur la qualité de l'Environnement. Par la suite, toujours en conformité avec cette même Loi, le PGMR a été approuvé par le ministre du Développement durable de l'environnement et des parcs et adopté par le règlement de notre MRC. Voir Annexe « D ».
- **Secondaire en spectacle**
On nous fait parvenir le calendrier des finales de 2006 pour la Mauricie.
- **Sécurité publique**
On nous remet un nouvel organigramme de la direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.
On nous mentionne tous les volumes avec les dates ainsi que les sujets que Hors Feu-Express nous a transmis durant l'année 2005.
Hors-feu express qui nous invite au Colloque de la sécurité publique les 21 et 22 février 2006.
- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS)**
Bulletin *Le Mensuel* édition janvier 2006.

Rés. 2005-02-028 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-029 : Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 31 janvier 2006 représentant une somme totale de 182 388.79 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-030 : Désignation des zones de développement prioritaire à l'intérieur du périmètre urbain

CONSIDÉRANT que la municipalité doit prioriser des zones de développement dans sa localité ;
CONSIDÉRANT que les deux zones priorisées forment une superficie totale représentant environ 80 terrains pour les 5 à 10 prochaines années et sont situées dans le secteur de la rue du Ruisseau et dans le secteur de la rue de l'Anse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de désigner les zones de développement prioritaire à l'intérieur du périmètre urbain suivantes :

1. dans le secteur de la rue du Ruisseau
2. dans le secteur de la rue de l'Anse ;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-031 : Étude du dossier d'exclusion de la zone agricole d'une partie du chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le chemin Saint-Pierre Nord du lot 97-B jusqu'au chemin Petit Saint-Georges lot 91-B est zoné agricole ;

CONSIDÉRANT que le service d'aqueduc municipal est disponible pour de branchement de nouvelles résidences ou commerces sur ce chemin ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs demandes pour utiliser des terrains à d'autre fin que l'agriculture sur le chemin Saint-Pierre Nord ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à Louis Filteau, inspecteur régional de la M.R.C. de Mékinac de vérifier et nous informer sur la possibilité de faire exclure de la zone agricole la section comprise entre les lots 91-B et 97-B du chemin Saint-Pierre Nord de Sainte-Thècle et de l'inclure dans le schéma d'aménagement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-032 : Demande d'aide financière du Club Optimiste de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le Club Optimiste de Sainte-Thècle demande une aide financière pour réaliser le spectacle OptiShow dans la salle Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ au Club Optimiste de Sainte-Thècle pour organiser leur spectacle OptiShow du 18 février 2005

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de publicité de l'Hebdo de Mékinac des chenaux pour le spectacle OptiSow

Le conseil aide financièrement le club Optimiste de Sainte-Thècle et ne fera pas de publicité dans l'Hebdo Mékinac des Chenaux.

Installation d'un système d'alarme incendie à la caserne des pompiers

Ce sujet est reporté ; car les soumissions ne sont pas tous rentrées pour l'installation du système d'alarme incendie à la caserne des pompiers.

Rés. 2006-02-033 : Engagement de Dominic Bronsard comme pompier volontaire

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Dominic Bronsard pour le poste de pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT que Dominic Bronsard a déjà la formation de pompier et travaille présentement pour la Ville de Laval comme pompier ;

CONSIDÉRANT que Dominic Bronsard sera disponible une semaine sur deux ;

CONSIDÉRANT que le service des incendies compte actuellement dix-sept membres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle engage Dominic Bronsard comme pompier volontaire et lui fournit un téléavertisseur et un chapeau de pompier de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-034 : Engagement de Steve Leclair comme pompier volontaire

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Steve Leclair pour le poste de pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT que le service des incendies compte actuellement dix-huit membres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- autorise Steve Leclair à participer aux pratiques des pompiers, en tant qu'apprenti, pour une période d'essai de quatre mois.
- autorise la présence de cette recrue en tant qu'observateur seulement lors d'un incendie

CONDITIONNELLEMENT :

- à sa disponibilité.
- à ce que cette personne soit jugée apte physiquement, par un médecin, à devenir membre du service et ce, à la suite d'un examen médical. Référence : article 6.1 du règlement 166-2000.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-035 : Formation de premiers répondants

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle ne dispose que d'un seul premier répondant ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle envoie deux personnes du service des incendies à la formation de premier répondant donné par le CEGEP de Drummondville au coût de 360.00 \$ pour une durée de 45 heures et leurs dépenses seront remboursées par la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-036 : Achat d'un radio pour le service d'incendie

CONSIDÉRANT la soumission de Communication L.A.S. pour l'achat d'un radio portatif Icom F33Gs et accessoires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète un radio et accessoires de Communication LAS au coût de 694.30 \$ plus taxes pour le service d'incendie de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-037 : Nombre de pratiques du service d'incendie qui seront payées en 2006

CONSIDÉRANT qu'en 2005, le service d'incendie de Sainte-Thècle avait 8 pratiques payées par la municipalité ;

CONSIDÉRANT que le service d'incendie effectue 12 pratiques annuellement et aimerait qu'elles soient toutes payées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle paiera aux pompiers volontaires une pratique de plus pour l'année 2006. Le service d'incendie aura donc 9 pratiques payées par la Municipalité de Sainte-Thècle en 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat d'habit propre pour les pompiers de Sainte-Thècle

Le service d'incendie préparera un projet et recherchera des commanditaires pour financier l'achat d'habit propre pour les pompiers de Sainte-Thècle.

Demande de Serge Groleau/ déplacer le contenant de déchets

Le conseil étudiera cette demande au printemps 2006 et répondra à Serge Groleau lorsqu'une décision sera prise au sujet du déplacement du contenant de déchets sur le chemin du lac du Jésuite.

Fédération de l'UPA de la Mauricie/demande de rencontre avec le conseil

Le conseil municipal de Sainte-Thècle fixe au 20 février 2006 à 19 heures la rencontre d'information avec le directeur régional de la fédération de l'UPA Mauricie, Monsieur Denis Houle, au sujet de la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière des Envies.

Rés. 2006-02-038 : Fixer un tarif pour la fourniture d'internet aux organismes de l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que divers organismes qui ont un local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle désirent bénéficier d'Internet haute vitesse ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle peut fournir internet haute vitesse à l'intérieur de l'Hôtel de Ville par fibre optique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- fixe à 30.00 \$ plus taxes le tarif mensuel pour la fourniture d'internet haute vitesse aux organismes qui ont un local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle.
- les organismes devront défrayer le prix pour l'installation sur leur ordinateur et le filage jusqu'à leur local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Vente des terrains lot 102-A-P, 103-A-P et 104-A-P

Avant de mettre en vente les lots 102-A-P, 103-A-P et 104-A-P, le conseil fera une soirée d'information au sujet du plan d'aménagement forestier des lots municipaux. Cette soirée d'information aura lieu lundi le 20 février 2006 à 20 heures et M. Gilbert Nolet du Groupement forestier de Champlain assistera à cette rencontre pour informer la population sur les plans d'aménagement forestier.

Rés. 2006-02-039 : Avis de cessation d'emploi pour le préposé à la patinoire

CONSIDÉRANT que Yves Vallée a commencé à travailler le 9 décembre 2005 comme préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT que le conseil estime que la patinoire doit être ouverte pendant la semaine de relâche scolaire, conditionnellement à une température favorable;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 10.07 de la convention collective de travail relativement aux préavis de mise à pied;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- a) Autorise l'envoi d'un préavis de mise à pied à Yves Vallée afin de prendre effet à compter de vingt et une heures, le 3 mars 2006.
- b) Avise le préposé à la patinoire que d'ici cette date, lorsque la température ne permettra pas l'ouverture de la patinoire, il devra se présenter au garage municipal pour exécuter divers travaux sous la direction de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-040 : Programme de mise en valeur du milieu forestier/Aménagement d'un chemin reliant le village de Saint-Joseph de Mékinac à la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise André C. Veillette, maire, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ dans les cadres du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier+. Titre du projet : Aménagement d'un chemin reliant le village de Saint-Joseph-de-Mékinac à la Municipalité de Sainte-Thècle.
- b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-041 : Placement Carrière-été 2006

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement :

1. Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme *Placement Carrière-été 2006+. Durée : 8 semaines et 35 h/semaine. Titre des postes: technicien(ne) en loisirs ou récréologue ou éducateur (trice) physique (1), technicien(ne) en administration (1).
2. Que André C. Veillette et/ou Louis Paillé sont autorisés au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
3. Que la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Engagement d'un employé pour le bureau municipal

Le directeur général préparera un document d'appel d'offre pour l'engagement d'un employé pour le bureau municipal et en discutera avec le conseil le lundi 20 février 2006.

Rés. 2006-02-042 : Bulletin municipal

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire publier un bulletin municipal mensuellement ;

CONSIDÉRANT l'offre de Daniel Lapointe pour la confection du bulletin municipal au coût de 255.00 \$ par mois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Daniel Lapointe au montant de 255.00 \$ par publication :

- pour la confection d'un bulletin municipal pour Sainte-Thècle en format 11 X 17 pouces.
- La Municipalité disposera de 3 pages pour y inclure le résumé des procès-verbaux et tout autres avis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés 2006-02-043 : Combeq/formation sur le rôle de conciliateur/arbitre

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'envoyer Jean-Yves Piché à la formation sur le rôle de conciliateur/arbitre donnée par la COMBEQ le 21 mars 2006 à Trois-Rivières et que ses dépenses lui seront remboursées sur réception de pièces justificatives.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-044 : Éric Bédard Turin 2006

CONSIDÉRANT la troisième participation d'Éric Bédard aux jeux olympiques ;

CONSIDÉRANT qu'un groupe de citoyens désire souligner la participation d'Éric Bédard aux jeux olympique de Turin en 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- autorise la confection de 2 panneaux d'Éric Bédard et de les installer aux entrées de la municipalité par Patrice Plamondon.
- autorise la restauration du panneau au centre de Loisirs Éric Bédard par Patrice Plamondon.
- Fournit gratuitement la salle Aubin pour les activités reliées aux célébrations pour Éric Bédard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-045 : Dossier bâtiment abandonné du 430 rue Tessier à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 430 rue Tessier à Sainte-Thècle ne paie pas ses taxes municipales depuis 2003 ;

CONSIDÉRANT que toutes les recherches entreprises pour retrouver le propriétaire ont été vaines ;

CONSIDÉRANT l'état de détérioration de la maison et que l'évaluateur a enlevé du rôle d'évaluation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon, il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à son avocate Caroline Pelchat de Tremblay, Bois, Mignault et Lemay, avocats de procéder au recouvrement des taxes municipales devant la cour municipale de la MRC de Mékinac pour la propriété du 430 rue Tessier à Sainte-Thècle et inscrite au nom de Patrice Tessier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-046 : Autorisation de transfert de prêt/du folio 90247 au folio 7532 à la Caisse populaire de Sainte-Thècle /Saint-Adelphe

ATTENDU que depuis quelques temps notre Caisse populaire est en mesure d'ouvrir jusqu'à 99 prêts sur un même folio ;

ATTENDU qu'auparavant, il n'était pas possible d'ouvrir plus de 10 prêts sur un même folio et de ce fait, la municipalité a dû ouvrir un nouveau folio, le compte 90247 pour ses financements permanents ;

ATTENDU l'offre de la Caisse populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe nous invitant à autoriser le transfert de notre prêt enregistré sous le folio 90247 vers le folio 7532 et ce, sans frais ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- autorise la Caisse populaire de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe à procéder au transfert du prêt enregistré sous le folio 90247 vers le folio 7532 et par la suite, fermer définitivement le folio 90247.
- que Messieurs André C. Veillette, maire et Louis Paillé, directeur général sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents à cet effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-047 : MTQ/offre de contrat pour le balayage de la chaussée pour les années 2006-2007-208

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports offre aux municipalités qui le désirent la possibilité de faire elles-mêmes le balayage des routes qui sont à l'entretien du Ministère ;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports offre à notre municipalité un montant de 550.19 \$ annuellement pour les trois prochaines années afin d'effectuer le balayage de leurs routes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre du Ministère des Transports du Québec au montant de \$ 550.16 par an pour le balayage de la chaussée des rues entretenues par eux ; soient les rues Notre-Dame et Saint-Jacques pour une longueur totale de 3,056 km et autorise André C. Veillette, maire, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Revitalisation du terrain de baseball du centre de loisirs Éric Bédard

Ce sujet est reporté à la prochaine séance ; car on n'a pas encore de réponse pour le financement de ce projet.

Fabrication de tables de pique-nique pour le Parc Saint-Jean-Optimiste

Ce sujet est reporté à la prochaine séance ; car nous n'avons pas reçu de soumissions pour la fabrication des tables de pique-nique.

Rés. 2006-02-048 : CSN/nomination d'un arbitre pour les griefs no. 2005-01 et 2005-02

CONSIDÉRANT que la Fédération des employées et employés de services publics Inc. (CSN) nous demande de suggérer un arbitre pour entendre les griefs no. 2005-01 et 2005-02

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle suggère Me Pierre Cloutier comme arbitre pour les griefs no. 2005-01 et 2005-02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-049 : L'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac demande d'aide pour défrayer le coût de leur local

CONSIDÉRANT les difficultés financières de l'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac ;

CONSIDÉRANT leur demande d'aide pour défrayer le coût de leur local à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de réduire de 50% la facture du loyer de l'association des personnes aidantes naturelles de Mékinac pour l'année 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-050 : FADOQ demande de subvention pour leurs jeux de secteurs

CONSIDÉRANT que la FADOQ de Sainte-Thècle organise les jeux de secteurs à la salle Aubin de Sainte-Thècle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide de 100.00 \$ à la FADOQ de Sainte-Thècle comme commandite pour leurs jeux de secteurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-051 : Demande à Bell Canada/création d'une zone d'appel élargie

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle réclame depuis 1998 l'abolition des frais d'interurbain entre la Municipalité de Sainte-Thècle et les villes de Shawinigan et Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT que TELUS Québec est maintenant en mesure de procéder à l'élaboration des études économiques qui détermineront les coûts inhérents à de telles demandes ;

CONSIDÉRANT la procédure mise en place par le CRTC lorsque des demandes d'élargissement de zones d'appel local sont formulées ;

CONSIDÉRANT que deux compagnies de téléphone sont impliquées TELUS Québec et Bell Canada ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à Bell Canada la création d'une zone d'appel local élargie entre la Municipalité de Sainte-Thècle et les villes de Shawinigan et Trois-Rivières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-052 : Extension du déneigement des trottoirs

CONSIDÉRANT que la municipalité déneige actuellement les trottoirs sur les rues suivantes

- Notre-Dame sur le côté est
- Saint-Jacques sur le côté sud de l'intersection de la rue Notre-Dame jusqu'au numéro civique 660 et sur le côté nord du numéro civique 301 à 331,
- la rue Masson de l'intersection de la rue Saint-Jacques au numéro civique 281,
- la rue Saint-Gabriel du côté sud et la rue Saint-Joseph du côté est.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle déneigera aussi les trottoirs sur les rues suivantes :

- la rue Saint-Jacques du numéro civique 191 jusqu'au numéro 301,
- la rue Masson du côté est du numéro civique 204 au numéro 250.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-053 : Demande de Camille Moreau : compensation pour déneiger le contenant de déchets

CONSIDÉRANT que Camille Moreau fait l'entretien d'hiver du contenant de déchet dans le chemin du lac Aqueduc ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une compensation de 50.00 \$ à Monsieur Camille Moreau pour le déneigement du contenant de déchet dans le chemin du lac Aqueduc pour la saison hivernale 2005-2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-054 : CPTAQ : Réjean Dontigny demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière

CONSIDÉRANT que la CPTAQ demande à Réjean Dontigny de renouveler sa demande d'autorisation pour l'exploitation de sa sablière.

CONSIDÉRANT que la sablière de Réjean Dontigny situé sur le lot 111-P en bordure du chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle est en opération depuis plusieurs années.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de Réjean Dontigny auprès de la CPTAQ pour le renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière sur le lot 111-P, rang A côté nord-ouest du chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur André C. Veillette, maire, se retire de la salle du conseil et demande au maire suppléant de le remplacer : car il considère avoir un intérêt dans le dossier de règlement de zonage d'atelier artisanal.

Avis de motion: Règlement de zonage d'atelier artisanal

Daniel Allard donne avis de motion qu'il présentera un projet de règlement de zonage d'atelier artisanal à une séance ultérieure.

Monsieur André C. Veillette, maire, revient et prend son siège.

Dossier du Lac des Chicots

Un comité interne formé de André C. Veillette et Daniel Allard étudiera ce dossier d'exclusion de la zone agricole autour du lac des Chicots afin que l'aménagement et de développement de notre territoire se face en harmonie avec l'environnement.

Stationnement dans la rue Saint-Jean

Le conseil étudiera ce sujet à une séance ultérieure.

Programme d'aide financière gouvernementale

Le conseil rencontrera Michel Christine des Consultants MESAR, lundi 20 février 2006 à 18 heures 30 minutes pour avoir des informations sur ce sujet et quels sont les projets que la municipalité peut présenter dans ce programme d'aide financière.

Question de l'assistance

Claudette Piché demande des informations sur les points suivants : bulletin municipal, la vente de terrains dans le chemin Saint-Pierre Nord, sur les zones de développement prioritaire dans la zone urbaine, l'engagement d'un employé pour le bureau et nous dit que les chemins sont biens entretenus cet hiver.

Rollande Lavoie demande de construire de beaux condos à Sainte-Thècle.

Normand Béland nous informe que des gens se stationnent sur le trottoir.

Roger Lafrance demande le coût du balayage des rues et que le téléphone cellulaire soit utilisable à Sainte-Thècle.

Affaires nouvelles :

Nomination d'un représentant à la Fondation de la Coopération de Solidarité Santé de Sainte-Thècle. Ce sujet est remis au 20 février 2006.

Rés. 2006-02-055 : Procès-verbaux de la M.R.C. de Mékinac sur le site internet

CONSIDÉRANT que le site internet de la M.R.C. de Mékinac est en reconstruction ;

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de quelques municipalités sont disponibles sur internet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la M.R.C. de Mékinac de mettre les procès-verbaux des sessions de la M.R.C. sur leur site internet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-056 : Pièce de théâtre de Monsieur Serge Baril

CONSIDÉRANT que Serge Baril veut monter une pièce de théâtre près du lac des Chicots derrière l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT qu'un estimé des coûts pour les équipements requis (électricité, estrade, etc.) devra être réalisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu majoritairement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate Promotion Sainte-Thècle Inc. pour faire l'aménagement du site pour la pièce de théâtre de Serge Baril derrière l'Hôtel de Ville.

Alain Vallée, conseiller s'enregistre contre : car il dit que le préau du Parc Saint-Jean-Optimiste a été construit pour des activités de ce genre.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2006-02-057 : Ajournement de la séance

À 21 h 15, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ajourne la séance au lundi 20 février 2006 à 20 h 30.

Secrétaire-trésorière

Maire



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 20 février 2006, à 20 heures 36 minutes, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents :

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences : Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2006-02-058 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 36.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Sujets à discuter

- Terrains lot 102-A-P, 103A-P et 104-A-P (vente ou aménagement)
- Engagement d'un employé pour le bureau municipal/formation d'un comité et établir les critères d'embauche.
- Soumissions pour la fabrication de tables de pique-nique pour le parc Saint-Jean-Optimiste
- Nomination d'un représentant à la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle
- Programme de mise en valeur du milieu forestier VOLET II / Plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune.
- Revitalisation du terrain de baseball du Centre de Loisirs Éric Bédard
- Programme d'aide financière gouvernementale
- Question de l'assistance
- Affaires nouvelles :
- Ajournement ou levée de la séance.

Terrains lot 102-A-P, 103-A-P et 104-A-P (vente ou aménagement)

Suite à la soirée d'information tenue plus tôt, le conseil étudiera ce dossier avant de prendre une décision.

Rés. 2006-02-059 : Engagement d'un employé pour le bureau/ formation d'un comité et établir les critères d'embauche

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme André C. Veillette, Alain Vallée et Jacques Tessier pour former un comité et établir les critères pour l'engagement d'un employé pour le bureau comme directeur général adjoint et secrétaire-trésorier-adjoint.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-060 : Soumission pour la fabrication de tables de pique-nique pour le parc St-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fabrication de tables de pique-nique de :

- Les Ateliers de soudures Gilles Soucy au montant de 130.00 \$ par table
- G. Groleau Inc. au montant de 195.00 \$ par table

CONSIDÉRANT que le conseil municipal dispose d'un budget de 1 000.00 \$ pour acheter des tables de pique-nique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Atelier de Soudure Gilles Soucy au montant de 910.00 \$ pour fabriquer 7 supports de tables de pique-nique pour le parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-061 : Nomination d'un représentant à la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la recommandation de nos avocats à l'effet que la municipalité de Sainte-Thècle dispose d'un siège au conseil d'administration de la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle devrait avoir un copie des états financiers de la Fondation vérifiés par des vérificateurs externes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier comme représentant de la Municipalité de Sainte-Thècle sur le conseil d'administration de la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-062 : Programme de mise en valeur du milieu forestier/Plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune à Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise André C. Veillette, maire, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 22 500 \$ dans les cadres du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier+. Titre du projet : Plan de développement de la villégiature aux lacs Bouton et LeJeune à Sainte-Thècle.
- b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-02-063 : Revitalisation du terrain de baseball du Centre de loisirs Éric Bédard

CONSIDÉRANT que le Club de Baseball Les Saints de Sainte-Thècle a présenté un projet de revitalisation du terrain de baseball du Parc Éric Bédard de Sainte-Thècle dans le cadre du programme d'aide aux initiatives en milieu rural (PAIMR) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle prévoit investir la somme de 15 000 \$ dans ce projet ;

CONSIDÉRANT que ce terrain de baseball est accessible aux municipalités environnantes pour des événements spéciaux ou autres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande du Club de Baseball Les Saints de Sainte-Thècle auprès du CLD de Mékinac afin qu'il puisse obtenir une aide financière dans le cadre du programme d'aide aux initiatives en milieu rural (PAIMR).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Programme d'aide financière gouvernementale

Michel Christine des Consultants MESAR nous enverra un estimé du coût de préparation des documents pour pouvoir bénéficier des programmes d'aide financière des gouvernements provincial et fédéral.

Questions de l'assistance

Marco Bacon nous informe qu'il est un entrepreneur forestier accrédité et demande aussi que l'entrepreneur qui fait le déneigement des chemins de débiter par les côtes.

Rolland Magnan demande au conseil de ne pas vendre les terrains du point 2 (lots 102-A-P, 103-A-P et 104-A-P), de ne plus mettre de neige dans le chemin du débarcadère du lac Croche, la politique du païement d'asphalte dans la rue des Hêtres a-t-elle été respectée, il demande au maire qui a la responsabilité de présider l'assemblée, de ramener à l'ordre un membre du conseil qui lui a fait des menaces dans les prochains 60 jours.

Claudette Piché demande si les plans d'aménagement forestier des terrains municipaux sont disponibles.

Marcel Bacon demande d'élargir la rue Lacordaire ; car il y a beaucoup de neige sur les bords dans la côte.

Rés. 2006-02-064 : Levée de la séance

À 8 h 50, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle lève la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorière

Maire